

LA DÉFENSE ET LA PAIX

Comment préserver la paix et la sécurité dans le monde ? Comment agir collectivement pour aider les pays en difficulté et être solidaire ?



Des Casques bleus français, soldats chargés de surveiller la frontière entre le Liban et Israël au nom de l'Organisation des Nations unies (ONU ou *United Nations* en anglais), janvier 2011

1ère partie : La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale

Problématique

Comment l'ONU agit-elle pour maintenir la paix dans le monde et pour renforcer la coopération internationale entre les États ?



Siège de l'ONU à New York

Étude : L'ONU au Liban

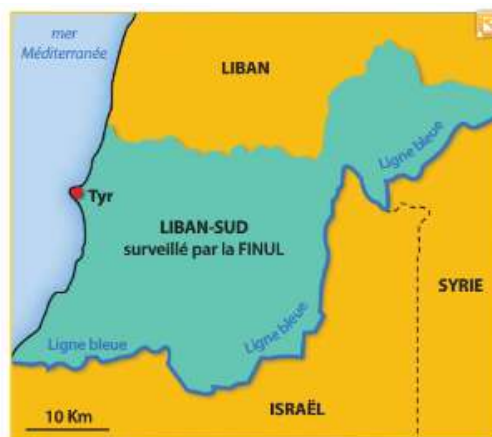
Comment l'ONU agit au Liban ?

Objectif :

contrôler la cessation des hostilités et assurer un accès humanitaire aux populations civiles.

A l'origine, la FINUL a été établie en 1978 par le Conseil de sécurité pour confirmer le retrait des troupes israéliennes du sud du Liban, rétablir la paix et la sécurité internationales et aider le Gouvernement libanais à rétablir son autorité effective dans la région.

A/ L'ONU contrôle la cessation des hostilités, fait respecter la ligne de cessez-le-feu.



1 La Ligne bleue

Elle a été délimitée en 2000 après le retrait des troupes israéliennes du Liban. La FINUL est présente au Liban-Sud pour s'interposer entre deux pays qui n'ont pas signé un accord de paix, mais un simple cessez-le-feu.

Les opérations de la FINUL ont été ajustées deux fois : une première fois après la guerre Israélo-libanaise de 1982 lorsque les positions de la FINUL ont été dépassées, limitant la force à un rôle avant tout humanitaire, puis, une seconde fois après le retrait israélien du Liban derrière la Ligne Bleue en 2000 permettant à la force de reprendre ses activités militaires.

Quelles sont les forces sur le terrain ?

De nombreux pays contributeurs en personnel militaire

Allemagne, Arménie, Autriche, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Brésil, Brunei Darussalam, Cambodge, Chine, Chypre, Croatie, El Salvador, Espagne, Ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Kenya, Malaisie, Népal, Nigéria, Qatar, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Serbie, Sierra Leone, Slovénie, Sri Lanka et Turquie



Un Casque bleu indien de la FINUL surveille à Chebaa, au Liban, la « Ligne bleue » qui délimite la frontière entre Israël et le Liban (2012).

Photo ONU / P. Gorriz

Pour infos Situation au 28 février 2015

Effectifs déployés au 28 février 2015

11 121 personnes, dont:

10 236 membres du personnel en uniforme, tous soldats

885 membres du personnel civil, dont :

282 membres du personnel international

603 membres du personnel civil local

Méthode de financement : Estimation selon un fonds d'affectation spécial

Budget approuvé (du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015) : 509 554 400 dollars

B/ L'ONU assure un accès humanitaire aux populations civiles



Visite médicale scolaire au profit d'élèves de l'école Notre Dame du Liban des Soeurs Antonines. Le médecin de la force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) effectue la visite médicale. L'infirmière prend la tension de l'élève - Crédits : ADC I. Héliès/SIRPA Terre



La FINUL apporte une aide éducative à la population libanaise.

"Après la crise de juillet/août 2006, le Conseil a décidé que la Force devra, en sus de l'exécution de son mandat d'origine, contrôler la cessation des hostilités, accompagner et appuyer les forces armées libanaises à mesure de leur déploiement dans tout le Sud et fournir son assistance pour aider à assurer un accès humanitaire aux populations civiles et le retour volontaire des personnes déplacées dans des conditions de sécurité".

site ONU



Un instructeur du groupement d'information opérationnelle (GIO) donne un cours de français à des femmes libanaises - Crédits : ADC O. Dubois/SIRPA Terre



Lancement de l'opération de reforestation à Ainata au Liban, en partenariat entre l'organisation non gouvernementale (ONG) Jouzour Loubnan et le contingent français de la force d'intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Un contingent français plante des arbres après l'inauguration - Crédits : CCH A. Dumoutier/SIRPA Terre

Des difficultés sur le terrain

Liban : le Conseil de sécurité préoccupé par les récents incidents au niveau de la Ligne bleue



19 mars 2015 – "Le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est déclaré jeudi profondément préoccupé par les incidents qui se sont produits récemment au niveau de la Ligne bleue, qui sépare le Liban d'Israël, et dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

Dans une déclaration de sa Présidence, le Conseil de sécurité insiste sur le fait que ce type de violence et la présence d'armes non autorisées dans la zone d'opérations de la FINUL violent les dispositions de la résolution 1701 et constituent une rupture de la cessation des hostilités".

Il souligne que « ces événements risquent de déclencher un nouveau conflit, ce qu'aucune des parties de la région ne peut se permettre ». Il exhorte toutes les parties à « n'épargner aucun effort pour prolonger la cessation des hostilités, à faire preuve du plus grand calme et de la plus grande retenue et à s'abstenir de tout acte ou discours susceptible de compromettre la cessation des hostilités ou de déstabiliser la région ».

Le Conseil exprime également sa profonde préoccupation « devant toutes les violations de la souveraineté du Liban et engage toutes les parties à respecter pleinement la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de ce pays ».

Source ONU

Pertes en vies humaines : 308 au total

290 soldats

2 observateurs militaires

8 membres du personnel international

7 membres du personnel local

Liban : le Conseil de sécurité condamne fermement la mort d'un Casque bleu de la FINUL



Service commémoratif à l'aéroport international de Beyrouth pour le soldat de la paix espagnol de la FINUL, le caporal Francisco Javier Soria Toledo, mort le 28 janvier 2015 dans l'exercice de ses fonctions au Sud-Liban.
Photos - FINUL

4 février 2015 – Les membres du Conseil de sécurité ont condamné mercredi dans les termes les plus vifs le meurtre d'un soldat de la paix espagnol de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) dans l'exercice de ses fonctions, lors d'un échange de tirs survenu le long de la Ligne bleue entre Israël et le Liban le 28 janvier 2015.

ACTUALITÉS

Yémen : le Conseil de sécurité appelle le Secrétaire général à organiser une conférence pour résoudre le conflit



De la fumée s'élève au-dessus de la capitale yéménite, Sanaa, après une série de frappes aériennes, début mai 2015. Photo : Almodar Moutali / IRIN

13 mai 2015 – Alors qu'une trêve humanitaire a commencé mardi 12 mai au Yémen, le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé le Secrétaire général de l'Organisation, Ban Ki-moon, à organiser une conférence réunissant toutes les parties prenantes yéménites afin de trouver une solution politique au conflit.

Dans une déclaration à la presse publiée mardi soir, les membres du Conseil ont souligné que ce dialogue politique sous l'égide de l'ONU doit être « un processus mené par les Yéménites ». Le Conseil de sécurité a appelé « toutes les parties prenantes yéménites à participer à ces discussions sous l'égide des Nations Unies et à s'impliquer sans conditions préalables et de bonne foi, y compris en résolvant leurs différends à travers le dialogue et les consultations, en rejetant la violence pour arriver à des objectifs politiques, et en évitant les provocations et les actions unilatérales qui fragilisent la transition politique ».

Le Conseil de sécurité, ainsi que la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires, Valerie Amos, se sont félicités du début, mardi, d'une trêve humanitaire de cinq jours et ont appelé toutes les parties à la respecter.

Yémen : l'ONU tire la sonnette d'alarme face au nombre croissant de victimes civiles



Un garçon yéménite sur les ruines de sa maison détruite dans le village d'Okash, près de Sana'a, au Yémen.
Photo UNICEF/Mohammed Hamoud

5 mai 2015 – **Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme** (HCDH) a tiré mardi la sonnette d'alarme face au nombre croissant de victimes civiles du conflit au Yémen et s'est dit particulièrement préoccupé par le sort des personnes handicapées dans le pays.

Entre le 26 mars et le 3 mai 2015, 646 civils, dont 50 femmes et 131 enfants, ont trouvé la mort et 1.364 autres civils ont été blessés dans les combats au Yémen, a déploré l'agence de l'ONU lors d'un point de presse à Genève.

Syrie : l'UNESCO appelle à sauver le site de Palmyre inscrit au patrimoine mondial

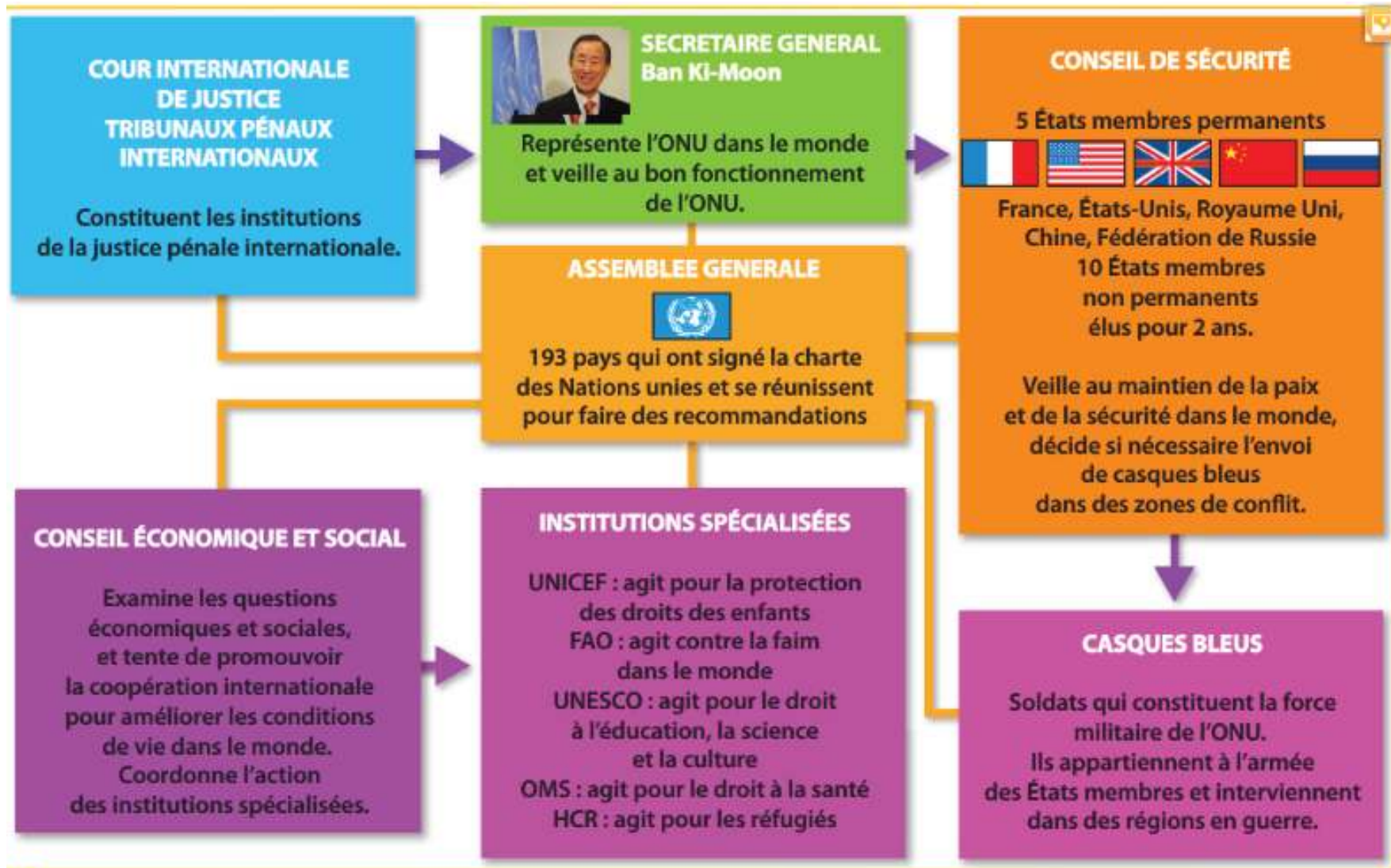


Le site archéologique de Palmyre, en Syrie. Photo UNESCO/F. Bandarin

14 mai 2015 – La Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Irina Bokova, a exprimé jeudi sa vive inquiétude face à plusieurs rapports faisant état de combats à proximité de Palmyre, en Syrie, menaçant les populations et mettant en danger imminent ce site inscrit au Patrimoine mondial de l'agence.

Selon plusieurs sources de l'UNESCO, des groupes extrémistes armés auraient pris d'assaut la ville de Tadmur, qui abrite le site archéologique de Palmyre, l'un des lieux culturels les plus importants de tout le Moyen-Orient. Oasis du désert de Syrie située au nord-est de Damas, Palmyre abrite en effet les ruines d'une grande ville qui fut l'un des plus importants foyers culturels du monde antique.

A / Comment fonctionne l'ONU ?



L'Assemblée générale

193 états membres en 2015



La salle de l'Assemblée générale, lors d'un vote en novembre 2014 pour élire quatre juges à la Cour internationale de justice (CIJ).

L'Assemblée générale est le principal organe délibérateur, décisionnaire et représentatif des Nations Unies. Les 193 États Membres de l'ONU y sont représentés. (représentation universelle).

Chaque année au mois de septembre, les Etats Membres au complet se réunissent à l'Assemblée générale à New York pour sa session annuelle et pour le débat général au cours duquel de nombreux chefs d'Etat prennent la parole.

Régularité des réunionsElle fait des recommandations, par la voie de résolutions. Les décisions sur des questions importantes telles que la paix et la sécurité

Le Conseil de sécurité

15 membres dont 5 membres permanents EU d'Amérique / Fédération de Russie / France / RU / Chine qui ont le droit de veto;
et 10 non permanents élus par l'Assemblée générale pour 2 ans.



- [Angola](#) (2016)
- [Chili](#) (2015)
- [Espagne](#) (2016)
- [Jordanie](#) (2015)
- [Lituanie](#) (2015)
- [Malaisie](#) (2016)
- [Nigéria](#) (2015)
- [Nouvelle-Zélande](#) (2016)
- [Tchad](#) (2015)
- [Venezuela \(République bolivarienne du\)](#) (2016)

Chaque membre du Conseil dispose d'une voix.
Les décisions sur les questions de fond sont prises par un vote affirmatif de neuf membres également, parmi lesquels doivent figurer les cinq membres permanents.

Aux termes de la Charte, tous les États Membres sont tenus d'appliquer les décisions du Conseil.

Le Conseil de sécurité est compétent pour constater l'existence d'une menace contre la paix ou d'un acte d'agression. Il invite les parties à un différend à le régler par des moyens pacifiques

Le conseil de sécurité vote des résolutions pour rétablir la paix et la sécurité.

Yémen : le Conseil de sécurité adopte des sanctions contre les miliciens houthistes

Le Monde.fr avec AFP | 14.04.2015

Alors que la situation humanitaire du Yémen se dégrade de jour en jour, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté mardi 14 avril une résolution qui somme les milices chiites houthistes, opposées à l'actuel président, de se retirer, « immédiatement et sans conditions », des zones du pays qu'ils ont récemment conquises. Le Conseil a également imposé plusieurs sanctions contre les rebelles, dont un embargo sur les armes.

Le projet de résolution avait été rédigé par les pays du Golfe et présenté par la Jordanie, qui préside le Conseil en avril. Il a fait l'objet d'intenses discussions depuis une semaine avec la Russie, qui pouvait le bloquer en usant de son droit de veto. Moscou estimait que de précédentes moutures du texte étaient trop favorables au président Hadi et que la coalition militaire conduite par l'Arabie saoudite pour lutter contre les houthistes — soutenus eux par l'Iran — devrait elle aussi cesser ses opérations militaires.

ONU: le Conseil de sécurité adopte une résolution sur l'Ukraine

Par RFI le 18/02/2015

Le Conseil de sécurité de l'ONU lors des délibérations sur l'Ukraine, le 17 février.



REUTERS/Carlo Allegri

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé, mardi 17 février, dans une déclaration unanime les belligérants dans l'est de l'Ukraine « à cesser immédiatement les hostilités ». Les 15 pays membres, y compris la Russie, leur ont aussi demandé de « respecter les accords conclus à Minsk, notamment en facilitant l'accès pour les observateurs de l'OSCE » chargés de surveiller l'application de ces accords.

Une résolution a été signée péniblement alors que les combats se poursuivent à Debaltseve.

Le Conseil peut imposer des sanctions. Ex : mettre en place un embargo
Il peut autoriser l'emploi de la force pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales.

20 décembre 2012. Jugeant que la situation qui règne au Mali constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales, le Conseil de sécurité a autorisé cet après-midi, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le déploiement au Mali, pour une période initiale d'une année, d'une force internationale sous conduite africaine afin de rétablir la souveraineté malienne sur l'ensemble du territoire. Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Mali, M. Tieman Hubert Coulibaly, qui participait à la réunion, a estimé que l'ONU venait de poser un « acte historique ».

Le conseil de sécurité peut décider l'envoi de Casques bleus.

Rappel : étude Liban

Un Casque bleu est le nom employé pour désigner un soldat qui œuvre dans le cadre d'une opération de paix conduite sous l'égide des Nations unies.

Ils ne font pas la guerre mais doivent préserver la paix. Ils se défendent mais n'attaquent pas.

Mais ils peuvent employer tous moyens nécessaires pour préserver la paix et sauvegarder les populations civiles.

(Rappel art. 42 Ch. VII : « Le Conseil de sécurité peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. »)

Ils servent de forces d'interposition.

le Secrétaire général de l'ONU : Ban Ki-moon

mandat de cinq ans

Dans son programme, il a insisté sur cinq domaines : le développement durable; la prévention des conflits, des catastrophes et des violations des droits de l'homme; la construction d'un monde plus sûr; le soutien aux pays en transition; et la participation des femmes et des jeunes.

Le Secrétaire général joue un rôle majeur dans le rétablissement de la paix....
Il peut porter à l'attention du Conseil de sécurité toute situation qui risque de mettre en danger la paix et la sécurité internationale, prêter ses bons offices dans une médiationpratique aussi la diplomatie préventive
Influence souvent déterminante



Le Secrétaire général Ban Ki-moon en visite en République centrafricaine le 5 avril 2014

Le Conseil économique et social

coordonne les activités économiques et sociales des Nations unies et de ses agences spécialisées.

Plusieurs organismes, relevant directement de l'Assemblée générale, s'emploient à mener à bien la mission de l'ONU dans les domaines économique et social comme

le PNUD = programme des Nations Unies pour le développement,
l'UNICEF ou le HCR = haut commissariat pour les réfugiés

Les institutions spécialisées aident à formuler des politiques et apportent une assistance technique ainsi que d'autres formes d'aide concrète dans pratiquement tous les domaines de la vie économique et sociale.

Exemples :

l'Organisation mondiale de la santé (OMS),

l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco),

l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale du travail (OIT).